Chronique Électorale

AU CANTON NORD-EST DE LILLE

Il n'est décidément rien de tel que les modérés pour tout exagérer.

Après avoir exagéré le silence pendant quatre longs jours, voilà que la *Dépêche* et l'*Echo* exagèrent leur loquacité et versent des torrents d'encre sur leurs candidats respectifs.

C'est la *Dépêche* qui, hier matin, a commencé le feu auquel, dès hier soir, l'*Echo* a riposté. Personne n'en est mort d'ailleurs ; et, toutes proportions gardées, on se croirait transporté à Santiago — dans l'espèce le canton Nord-Est — où il pleut des obus quotidiens sans qu'on sache bien si quelqu'un a été atteint.

La *Dépêche*, naturellement, trouve que le comité de l'*Echo* a rompu le premier l'entente faite aux élections législatives ; et que la candidature Fauchille est une candidature de division.

« Le Comité de l'*Echo* veut faire jouer à » son candidat le rôle de carpillon vis à » vis d'un brochet de forte taille », dit la *Dépêche* qui ajoute qu'elle pourra produire, si on le désire, des documents très intéressants.

Si on le désire ? bien sûr, que nous le désirons. Produisez, Messieurs, et si vous voulez des arbitres, à votre service.

Enfin la *Dépêche* caractérise la politique de l'*Echo* par ce mot : « Ote-toi de là que je m'y mette. » Çà, c'est touché. Marque, Dubar.

L'*Echo* rend coup pour coup. Mais il ne nous apprend qu'une chose vraiment intéressante. C'est que la candidature Battet-Rogez est une candidature de droite qui a été choisie *en dehors des républicains* qui méconnaît les efforts considérables *du parti républicain* qui a assuré l'élection Rogez, qui ne donne pas satisfaction *aux républicains*, etc., etc.

Il n'y a plus que des républicains à l'*Echo*, et les milieux de la *Dépêche* sont des milieux conservateurs, les hommes de la *Dépêche* des conservateurs; le candidat de la *Dépêche* est conservateur, etc., etc.

Il nous semblait cependant qu'il y a un mois, tout ce monde là se disait républicain. L'*Echo* et la *Dépêche* se frappaient réciproquement la bedaine en s'appelant : « ma vieille branche républicaine ». C'était eux la République, eux, la *Dépêche* et l'*Echo*.

Tout cela est changé, paraît-il, depuis que MM. Fauchille et Battet-Rogez n'ont qu'un seul fauteuil en vue pour leurs deux derrières républicains.

Pour l'*Echo*, le derrière du gendre est un derrière conservateur parce qu'il veut mettre son empreinte sur le velours honoré du postérieur du beau-père, déjà convoité — le velours, pas le postérieur, — par M. Fauchille.

Nous ne voyons guère qu'un moyen de les mettre d'accord, c'est de le donner — le fauteuil, pas le beau-père — au candidat socialiste. Ce sera l'affaire du suffrage universel.

***

A la dernière heure, on nous informe encore que M. Fauchille n'est plus candidat, et que ses affiches auraient été apposées sans son autorisation par les soins de M. Dubar, imprimeur.

***

A MONS-EN-BARŒUL

Réunion électorale. — La réunion publique de la salle de la *Mairie* n'a pas eu le don, quoique affichée sur tous les murs de la commune et annoncée dans le *Réveil*, d'amener M. Fauchille à la contradiction.

Si ce candidat clérical, si décidé à descendre dans l'arène et à combattre en face le collectivisme, était venu à cette réunion électorale, il en aurait entendu de dures sur ses convictions aussi républicaines que celles de son copain en cléricalisme, M. Battet, *alias* Rogez pour cette période électorale.

C'est notre ami Bayard, conseiller municipal de Mons-en-Barœul, qui est acclamé président de la réunion.

Les citoyens H. Ghesquière et Gustave Devernay ont fait justice des moyens malpropres employés par nos adversaires pour combattre le Socialisme; ils ont développé le programme du Parti ouvrier et fait appel à l'union de tous les républicains sur le terrain de la République contre la réaction cléricale et capitaliste.

L'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité :

« Les électeurs réunis, salle de la Mairie, à Mons-en-Barœul, après avoir entendu les citoyens H. Ghesquière et Devernay, s'engagent à faire de la propagande auprès de leurs amis, voisins et camarades de travail, pour faire triompher la République sociale sur le nom du candidat du Parti ouvrier.

« Vive la République ! »

La séance est ensuite levée au cri de : Vive le Parti ouvrier !

CONFÉRENCES. — Samedi 11 juin, à 8. 1/2 du soir, à LILLE, salle de l'Alcazar, *conférence publique et contradictoire*, sous la présidence du citoyen G. DELORY, maire de Lille, avec le concours de H. GHESQUIÈRE et E. DELESALLE, adjoints au maire.

— Samedi 11 juin, à 8 h. du soir, à MONS-EN-BARŒUL, estaminet du « Petit Tapis », réunion publique et contradictoire, avec le concours des citoyens G. DEVERAIGNE, professeur d'agriculture et VANDAELE, délégué du Comité Fédéral.

***

AU CATEAU

De tous les journaux du Cambrésis, l'*Avenir des Trois Cantons*, seul, s'occupe de l'élection du Cateau, et apprécie la candidature du citoyen Slauve-Evausy.

Celui-ci, dit-il, ne connait pas les intérêts de la circonscription ; donc, il faut le laisser à ses occupations.

Ce raisonnement nous semble pécher quelque peu par la base. En sa qualité de rédacteur en chef d'un grand quotidien qui rayonne sur toute une région, Slauve a été quotidiennement appelé à s'occuper des intérêts du Cambrésis, et il sait parfaitement ce que réclament les populations du canton du Cateau, pour lesquelles d'ailleurs il est loin d'être un inconnu.

L'*Avenir* poursuit sa critique en préchant pour son Saint, — c'est-à-dire pour M. Ch. Lefebvre, et en affirmant que les électeurs tiendront à être représentés *utilement, efficacement* et *généreusement*.

Ce dernier mot est, dans l'article dont nous nous occupons, en caractères gras — comme ci-dessus.

Est-ce que ce souci de mettre en vedette la « générosité » de M. Lefebvre aurait pour but d'indiquer au public que ce dernier prétend employer pour son propre compte les procédés électoraux de M. Morcrette-Ledieu ?

Nous en serions désolé pour la considération de M. Lefebvre, car les populations du Cambrésis ne sont pas à vendre.

Ce qu'elles souhaitent, c'est d'avoir des représentants qui s'occupent de les servir et nous estimons qu'à cet égard le citoyen Slauve-Evausy est mieux placé que M. Lefebvre.

Nous sommes d'ailleurs convaincu que tel sera le sentiment des électeurs du canton du Cateau.

Slauve sera élu non seulement parce qu'il est candidat de protestation contre l'élection scandaleuse de M. Morcrette-Ledieu, mais aussi parce que mieux que quiconque il peut rendre au canton dont il sollicite les suffrages les services que l'*Avenir des Trois cantons*, réclame d'un conseiller général.

Nous reviendrons d'ailleurs sur ces questions et nous osons espérer que l'*Avenir* reconnaîtra combien est fausse et puérile son argumentation.

***

CONSTATATION. — La note du *Progrès*, que nous avons reproduite l'autre jour, et qui était relative à l'élection du Cateau, a amené une polémique, d'ailleurs curieuse, entre notre confrère radical et le *Nouvelliste-Dépêche*.

A signaler la conclusion de l'article consacré ce matin à cette élection par le journal réactionnaire :

Nous parlons du moins de ce qui se passe à droite; car, à gauche, ce sont au contraire les publicistes, — et nous ne pouvons que les en féliciter, — qui dirigeant l'opinion et qui sont honorés en conséquence.

Nul moins que nous ne songe à contester le grand rôle que M. Slauve-Evausy a joué dans le parti socialiste, et M. Georges Hobert dans le parti progressiste. Très modestement, mais très sincèrement, si nous avions un regret à exprimer, c'est de ne pouvoir les imiter.

CONFÉRENCE. — Aujourd'hui vendredi, 10 courant, à SAINT-SOUPLET, salle Locquemeuz-Segand, à 8 heures du soir, aura lieu une grande Conférence publique et contradictoire, avec le concours des citoyens SIAUVE-EVAUSY et VASSEUR.

EN BELGIQUE

(De nos correspondants)

Les derniers scrutins. — Un duel nocturne. — L'orage de lundi. — Les fêtes communales à la frontière

Le scrutin de dimanche dernier pour les élections provinciales a déterminé 123 ballottages, qui auront lieu après demain. Puis finira cette longue période d'agitation électorale que nous venons de traverser.

— Un duel bizarre, a eu lieu à Bruxelles entre deux de nos vieilles culottes de peau.

En effet, la nuit dernière, à la suite d'une discussion qu'ils avaient eue entre eux, le commandant pensionné de gendarmerie D... et le major pensionné de l'armée H... ont engagé, boulevard Anspach, un duel à la canne. M. H..., à un moment donné, brisa sur l'épaule de son adversaire son bâton, qu'il lui lança ensuite au visage. M. D... a été assez grièvement blessé. La police a ouvert une instruction.

— L'orage de lundi soir a fait un grand malheur dans la commune de Waesmunster-Buytter, près de Termonde. Trois ouvriers travaillaient à l'achèvement de la tour de l'église paroissiale à une hauteur de quarante mètres du sol. Soudain l'ouragan les surprit et les précipita dans le vide. Un seul put s'accrocher à une pièce de fer de la tour où il resta suspendu et d'où il put gagner l'échafaudage. L'un de ses deux compagnons alla s'abîmer sur le sol, les jambes et les bras cassés en plusieurs endroits, une fracture du crâne et de multiples blessures par tout le corps. L'autre était tombé dans la corniche de l'église en un état assez piteux. Ils expiraient quelques minutes après. Tous deux sont mariés et pères de famille.

— La kermesse annuelle Mont-à-Leux aura lieu les dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 juin.

A Mouseron, on s'occupe activement de l'organisation des fêtes communales, qui commenceront le dimanche 3 juillet, se continueront les 4, 5, 6 et 7 et se termineront le dimanche 10 juillet par une grande solennité musicale.

Dernière Heure

GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

Washington. 9 juin.

On annonce que les troupes parties de Tampa pourraient être retenues à Key-West, à la suite du bruit de la présence de navires espagnols sur le littoral Nord de Cuba.

L'amiral Sampson a télégraphié que tous les câbles de Santiago étaient coupés, mais aménagés de façon à pouvoir communiquer avec Washington.

Fête Communale de Lille

Nous avons déjà parlé de la Fête communale de Lille qui sera célébrée les 19 et 20 juin courant.

Voici le programme arrêté par l'administration municipale : il sera affiché dès l'approbation du général commandant le 1er corps d'armée et du préfet du Nord.

DIMANCHE 19 JUIN

A six heures du matin, des salves d'artillerie seront tirées par les Canonniers Sédentaires, sur les remparts de la Citadelle.

Les édifices publics seront pavoisés.

De six à sept heures, sur la place aux Bleuets, **Concours de Pinsons**, sous la direction de la société des *Cœurs Joyeux* (voir affiche spéciale).

A dix heures, **Revue sur le boulevard des Ecoles.**

Les compagnies d'archers, d'arbalétriers, de joueurs de boules, de palets, etc., venues pour la fête, devront être rendues à neuf heures et demie précises, boulevard des Ecoles. — Des médailles de bonne tenue et d'éloignement leur seront décernées. — Après la revue, le cortège, se mettant en marche par la rue de Paris et des Manneliers, défilera sur la Grand'Place, devant la Colonne, puis prendra la rue Nationale et le boulevard de la Liberté jusqu'à l'Esplanade. De là les sociétés, sous la conduite des commissaires délégués par l'Administration municipale, se rendront sur les points qui leur seront indiqués et où les concours commenceront immédiatement.

NOTA. — Toute Société qui ne sera pas présente à la Revue et à l'heure indiquée ci-dessus, perdra ses droits aux médailles de bonne tenue et d'éloignement. Un pointage sera fait par les soins des commissaires de jeux délégués par la Ville pour s'assurer de la présence réelle sur le boulevard des Ecoles et de l'importance des Sociétés.

Jeu de bouchon (six jeux). Place de la Nouvelle Aventure, place Madeleine-Caulier, place Gambiat, place Philippe-de-Girard, place Vanhœnacker et boulevard de l'Usine.

Prix offerts à chacun de ces jeux : 1er prix 80 fr., 2e 60 fr., 3e 40 fr., 4e 20 fr., 5e 10 fr., 6e 10 fr., 7e 5 fr., 8e 5 fr.

Jeu de bac. — Place Déliot. (Voir affiche spéciale).

Tir à l'arc au bereeau. (Deux tirs). — A la Réjouissance, rue Gantois, Rue du Faubourg-de-Béthune, chez Poublanc.

Prix offerts à chacun de ces tirs : 1er prix 125 fr., 2e 100 fr., 3e 75 fr., 4e 25 fr., 5e 25 fr.

Tir horizontal au fusil-arbalète au cadran ordinaire. — Rue de Douai, angle de la rue de Maubeuge. — Prix offerts à chacun de ces tirs :

1er prix 80 fr., 2e 70, 3e 60, 4e 45, 5e 35, 6e 25, 7e 20, 8e 20, 9e 20.

Prix de mouches 25 fr. Prix de bas nombre 15 francs.

Jeu de palets, dit beigneau. — Des parties de beigneau seront organisées dans les différents quartiers de la ville. Le rebat du lundi aura lieu place aux Oignons. — 1er prix 100 francs, 2e 70, 3e 60, 4e 45, 5e 35, 6e 25, 7e 15, 8e 10.

A deux heures et demie **Régates internationales** organisées par le Sport nautique sur le canal de la Haute-Deûle au Grand Tourvant (voir affiche spéciale).

A deux heures et demie, square Ruault, **Carrousel vélocipédique** réservé aux vélocipédistes lillois, 500 fr. de prix et médailles (voir affiche spéciale).

Tir à l'arc à la perche sans mise, au siège de la société l'Ancienne Alliance, rue du Faubourg-de-Roubaix (voir affiche spéciale).

Concours international de billard anglais à Wazemmes et à Fives (voir affiche spéciale).

Concours de poste aérienne organisé par la Fédération des sociétés colombophiles lilloises. Prix d'honneur donnés par la ville.

De quatre à six heures (place de l'Arbonnoise), ascensions de ballons grotesques. Concert pendant la fête.

Jeu de balle, place de Tourcoing et boulevard des écoles (voir affiche spéciale).

A 5 heures, boulevard des Ecoles, **Jeu de Ballon.**

Concours de Pêche à la ligne, au Grand Carré, près de la porte Saint-Andre.

Première série. — Une demi-heure au plus grand nombre. — 1er prix 70 fr., 2e 50, 3e 30, 4e 20, 5e 10, 6e médaille de bronze.

Deuxième série. — Une demi-heure au plus lourd poisson. — 1er prix 70 fr., 2e 50 fr., 3e 30 fr., 4e 20 fr., 5e 10 fr., 6e Médaille de bronze.

Troisième série. — Une demi-heure, — Concours des présidents, vice-présidents et secrétaires.

Jeu de boule. — Deux jeux : au Faubourg Saint-Maurice et à Moulins-Lille. — Prix offerts à chacun de ces jeux : 1er prix 100 fr., 2e 75, 3e 50, 4e 25, 5e 15.

De neuf heures à onze heures du soir : Sur la Grande Place Concert d'Harmonie par la Musique des Sapeurs-Pompiers.

LUNDI 20 JUIN

A huit heures du matin, **Tir à la Cible** par le Bataillon des Sapeurs-Pompiers.

A deux heures, dans le bassin de la Basse-Deûle, **Joute sur l'eau**, par les ouvriers de la Grue.

Il sera décerné six prix consistant en bourses, savoir : 1er prix médaille argent 80 francs, 2e 50, 3e 40, 4e 25, 5e 15, 6e 10.

A 3 heures, quai Vauban, en face des Docks, **Jeu de bagues sur l'eau.**

Prix : Quatre bourses de 35, 20, 15 et 10 fr.

Après la clôture de ce jeu, **Chasse aux canards.**

A quatre heures, **Basculle hydraulique**, Place Wicar, rue de Lannoy, Faubourg-de-Béthune, 1er prix 50 fr., 2e prix 35 fr., 3e prix 25 fr., 4e prix 20 fr.

De quatre à cinq heures et demie, square Faidherbe, **Concert**, par la musique du « Club des Vingt ».

A 8 heures du matin, **Jeu de bouchons**, faubourg des Postes, rue du Long-Pot, rue Arago, Faubourg de Valenciennes. Prix par chaque jeu : 1er prix 60 fr., 2e 40, 3e 25, 4e 15, 5e 10, 6e 5 fr.

De quatre heures du soir, place Saint-André : **Ascension aérostatique.**

Concert pendant le gonflement du ballon.

Place Casquette : **Ascensions de ballons grotesques.**

Concert pendant la Fête.

A cinq heures, **Carrousel à Baudets**, place Martin. Il sera accordé des prix consistant en bourses, vêtements et objets divers.

1er prix 20 fr., 2e 15, 3e 10, 4e 10.

Les inscriptions sont reçues au bureau des Fêtes, à la Mairie, jusqu'au 15 juin inclus.

A six heures, sur l'Esplanade, **Distribution générale des prix.**

De neuf heures à onze heures, **Illuminations, rue Nationale.**

Concert sur la Grand'Place, par l'Association symphonique des Concerts d'été.

Dispositions générales

Toutes les sociétés qui désirent concourir aux différents jeux et exercices doivent adresser à la Mairie, avant le jeudi 16 juin, une liste indiquant lisiblement : le titre de la société, son lieu de réunion, le nombre de membres qui doivent concourir, ainsi que le nom de chacun d'eux.

Pour avoir droit aux prix d'éloignement les Sociétés devront justifier de leur domicile par un certificat du maire de la localité.

Le samedi 18 juin, à deux heures du soir, en l'Hôtel de Ville, il sera procédé à un tirage au sort pour déterminer l'ordre dans lequel les Sociétés inscrites pour les différents jeux seront admises à concourir.

La Ville se réserve d'augmenter ou de diminuer le nombre ou l'importance des prix, selon le plus ou moins grand nombre de Sociétés inscrites.

Une réduction de 50 pour cent sur le prix de transport est accordée par les Compagnies de Chemins de fer du Nord et de l'État belge, aux conditions ordinaires.

FAITS DIVERS RÉGIONAUX

MYSTÉRIEUSE TENTATIVE D'ASSASSINAT A LILLE

M. Perlet, commissaire de police, de service, hier, à la permanence, a dû s'occuper d'une tentative d'assassinat quelque peu mystérieuse et qui dénote de la part de son auteur bien peu de qualités « professionnelles ».

Découverte de l'attentat

Au n° 2 de la rue Masurel, coin de la rue Basse, se trouve, au rez-de-chaussée, un magasin de gravure et timbres en caoutchouc, tenu par M. Pauriche.

Hier soir, vers 9 heures moins le quart, le commerçant quittait sa maison pour aller prendre une consommation dans un estaminet voisin, rue des Prêtres. Les membres de la famille, le père et la mère du graveur, allèrent se coucher dans l'appartement, au 2e étage ; Mme Pauriche, elle, resta à la porte prendre l'air et attendre le retour de son mari.

Une heure plus tard, c'est-à-dire à 9 heures 45, M. Pauriche était de retour. Sa porte était ouverte, mais personne ne l'attendait. Il pénétra dans sa cuisine, attenante au magasin, et là il trouva sa femme étendue par terre, sans connaissance.

La malheureuse portait de nombreuses égratignures à la figure d'où le sang s'échappait abondamment, des traces de strangulation au cou, ses vêtements étaient en désordre et sur le parquet, des débris de vaisselle indiquaient qu'il y avait eu lutte.

Les secours

En proie à une émotion bien légitime, M. Pauriche cria au secours !

Des voisins accoururent, et pendant qu'on allait prévenir la police, M. le docteur Turgard était mandé en toute hâte.

Des soins empressés furent prodigués à Mme Pauriche, et bientôt, reconvrant ses sens, elle raconta, comme suit, l'attentat dont elle avait été victime :

Quelques instants après le départ de son mari, un individu de taille moyenne assez bonne corpulence, vêtu d'un complet, veston sombre et d'un chapeau mou demandait à lui soumettre quelques modèles de timbres en caoutchouc.

Déférant aussitôt au désir du client, Mme Pauriche rentra dans sa cuisine pour faire de la lumière, et à ce moment, l'individu s'élança sur elle, cherchant à l'étrangler.

Mme Pauriche, sans perdre son sang-froid, s'empara d'un plat qui se trouvait sur la table et le brisa sur son agresseur. Puis, elle se débattit jusqu'à ce que, à bout de force, elle tomba évanouie.

Le malandrin, une fois sa victime par terre, ouvrit un placard non fermé à clef, où M. Pauriche dépose sa recette journalière. Mais l'argent avait déjà été enlevé, et l'individu partit sans rien emporter.

L'enquête

M. Perlet, commissaire de police, s'est transporté sur les lieux aussitôt prévenu, et a ouvert de suite une enquête.

Chose étrange : Les locataires qui habitent le premier étage n'ont entendu aucun bruit, et deux consommateurs qui se trouvaient sur la terrasse de l'estaminet Lecroart, rue Masurel, 1, juste en face de la maison Pauriche, ont déclaré au commissaire de police qu'ils n'avaient vu ni entrer ni sortir personne de ladite maison, ni entendu aucun bruit.

Comment expliquer que Mme Pauriche, ayant eu le temps de lutter, n'ait pas crié ?

Espérons que l'enquête apportera un peu de lumière sur cette affaire, qui nous paraît, quant à présent, un peu mystérieuse.

Ajoutons que l'état de la victime ne présente aucune gravité.

INCENDIE A FIVES

Au moment où nous mettons sous presse, à deux heures et demie, on nous annonce qu'un incendie vient d'éclater rue de Bellevue, à Fives.

A demain des détails sur ce sinistre.

SÉRIE D'ACCIDENTS

A LA FOSSE N° 8, A LENS

Un mineur tué

Hier dans l'après-midi l'aide mineur Gustave Hameau âgé de dix-sept ans se trouvait en haut du plan incliné n° 229 niveau 208 de la veine Ernestine de la fosse n° 8 des mines de Lens, lorsque soudain se trouvant sans lumière il lança sans avoir pu préalablement l'accrocher au câble une berline chargée de charbon.

Cette berline descendit le plan incliné avec une grande rapidité et vint atteindre le jeune ouvrier Gustave Dujardin, âgé de dix-huit ans qui se trouvait posté au bas.

Ce malheureux ouvrier fut relevé portant de sérieuses blessures, et malgré les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Bruiant il ne tarda pas à expirer. Son corps a été transporté aussitôt chez ses parents qui habitent la commune d'Annœulin (Nord).

L'ouvrier mineur Victor Lampin, âgé de 38 ans, procédait en face du plan incliné n° 247, veine Ernestine, au remplacement d'un bois de soutènement, lorsqu'une pierre se détachant de la voute vint l'atteindre lui coupant les deux premiers doigts de la main gauche.

Occupé au démontage d'une machine située dans la veine Dusouich au niveau 291, l'ouvrier Jean Baptiste Huleux, âgé de 43 ans, habitant Annay sous Lens eut par suite d'une fausse manœuvre dans la mise en marche, le pouce de la main droite broyé par le piston de cette machine.

LES INONDATIONS dans la Région

De tous côtés nous parviennent des renseignements relatifs aux inondations causées par les pluies et orages de ces jours derniers :

Nous donnons ci-dessous les lettres et dépêches de nos correspondants :

Douai, 9 juin.

Jeudi matin, la Scarpe a monté de 2 mètres 13 au-dessus du niveau normal, entre 3 et 7 heures. Il n'y a eu cependant ni interruption dans la circulation, ni dégâts d'aucune sorte.

Valenciennes, 9 juin.

A Condé, la crue de l'Escaut a atteint son maximum à 2 h. du matin ; elle était de 2 m. 20 au-dessous de l'étiage ; à 6 h. du matin, de 1 m. 40 ; à 7 h., de 1 m. 50.

L'Hogneau, affluent de l'Escaut, a grossi très rapidement.

A minuit, la crue était de 3 m. 10 au-dessus de l'étiage ; elle a atteint, en quelques instants, 3 m. 30, 3 m. 40. A trois heures du matin, elle était de 3 m. 45. Les digues longeant St-Aybert ont cédé entre les deux douanes de Crespin, sous la poussée des eaux qui ont envahi la campagne ; les dégâts résultant de la rupture de cette digue sont nombreux. Cependant, il n'y a pas eu d'accident de personnes. Au matin, la pluie a cessé, un vent faible souffle du Nord-Ouest. On espère que c'est la fin de cette formidable crue.

Quelques détails sur l'inondation de Crespin :

A Crespin, le tocsin a sonné à toute volée, donnant l'éveil aux habitants endormis. Dans ces différentes communes toutes les maisons situées quelque peu en contre bas, furent en moins d'une demi-heure, envahies par les eaux qui arrivaient par torrents.

Pendant quelques minutes, ce fut un sauf-qui-peut général !

Mais aussitôt les habitants reprirent leur sang-froid et se mirent en devoir de sauver les bestiaux parqués dans les pâturages ou enfermés dans les étables. Puis, ce fut le mobilier qu'il fallut protéger.

Dans toute la campagne, les champs sont submergés.

On n'aperçoit par-ci, par là, quelques champs de seigle restés debout et qui apparaissent au-dessus des eaux.

Partout la population a été admirable. Les secours ont été organisés dans toutes les communes avec rapidité. Il y a eu de nombreux actes de dévouement.

Hier matin, vers six heures, le 4e bataillon du 127e, en détachement à Condé, faisait du service en campagne dans les marais de Vicq. Le commandant Guillodo, apprenant ce qui se passait, fit sonner le rassemblement et dirigea aussitôt son bataillon sur Crespin, qui est la commune la plus menacée, parce que c'est sur son territoire que les digues ont crevé.

La troupe a été employée spécialement à réparer les crevasses des digues. Les militaires ont montré beaucoup de courage.

A Crespin, dans la rue du Moulin, l'eau a atteint 1 m. 20 de hauteur; actuellement elle est encore à 0 m. 70.

Le bruit a couru que les puits du charbonnage de Quiévrechain étaient inondés et le travail suspendu. Il n'y a rien de vrai dans tout cela.

A St-Aybert, près du grand pont, se trouve une maisonnette, dite : A ma Brunette. Les habitants ont dû se réfugier dans leur grenier. Plusieurs tentatives de sauvetage, faites dans la matinée, sont demeurées infructueuses.

On ne peut, à l'heure actuelle, évaluer l'importance des dégâts, mais on prévoit qu'ils atteindront 7 à 800,000 fr.

Depuis 1850, pareil fait ne s'était pas produit à Crespin.

M. Verne, sous-préfet, s'est rendu dans cette commune ce matin, à la première heure, pour présider à l'organisation des secours.

48

LES

DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

MAISON ZÉPHYRINE LAMIRACE ET Cie

III

LES DEUX COMTESSES

Elles portaient au dos la mention : « Destinataire inconnu ».

Pendant tout le temps que ces lettres voyageaient, nul n'aurait pu, sur le visage de la pauvre femme, deviner ses angoisses...

Seul, de temps en temps, un regard dirigé vers le ciel montrait qu'elle avait foi dans la justice de Dieu, mais qu'elle trouvait bien longues et bien douloureuses les heures de l'attente.

Quand ses lettres lui revinrent l'une après l'autre, à quelques jours d'intervalle, ce fut comme autant de coups de poignard dans son cœur meurtri...

La nature fut plus forte que la volonté, plus forte que son courage ; elle pleura, elle sanglota, demandant à Dieu pourquoi il ne l'avait pas laissée mourir, blasphémant presque dans l'égarement de sa douleur.

Mais elle pria... Et du fond de son désespoir surgit l'espérance.

Elle était innocente !... Elle ne pouvait pas être condamnée...

Condamner sans être entendue... condamnée sans être jugée !...

Il lui fallait un juge !...

Un juge écoute l'accusé ; il interroge, il cherche la vérité.

Il comprend ; il sait discerner l'innocent du coupable !...

Elle en voulait un !

Elle irait trouver la comtesse de Montlaur. C'est elle qui la jugerait, et, cette fois, en connaissance de cause.

Elle l'entendrait !... Est-ce qu'une honnête femme n'a pas de ces cris qui ont un écho dans le cœur d'une autre honnête femme ?

Est-ce qu'en embrassant Fanfan, — car certainement il était auprès de sa grand'mère, — est-ce qu'en jurant la vérité sur la tête de ce petit ange, elle ne trouverait pas, elle, mère, ces accents qui portent la conviction dans l'âme d'une autre mère ?

Certainement la noble et fière comtesse aurait atrocement à souffrir dans son orgueil, en voyant que Carmen, que sa fille était la coupable ; certainement le coup qui la frapperait au plus profond de son être lui serait cruel...

Mais Hélène l'amortirait à force de tendresse, de respect et d'affection.

Elle lui dirait que cette faute, née d'un égarement fatal, était ignorée de tous ; finie, bien finie, que l'Océan séparait à jamais les coupables, qu'elle avait été pour Carmen un rêve, un mauvais rêve que, peu à peu, les devoirs de la vie lui feraient oublier...

Et puis il fallait bien qu'elle se résignât à cette révélation ; elle combattait, elle, pour ses deux trésors, son mari et son fils.

Puis elle avait tant pleuré, tant souffert, qu'elle n'avait pas la force de se dévouer plus longtemps, de subir davantage le martyre qui la brisait.

La comtesse comprendrait cela ; elle lui rendrait son fils, elle lui rendrait son époux.

— Clémence, dit-elle un matin à la femme qui la servait, nous partons aujourd'hui pour Brest... vous m'accompagnerez...

— Bien, madame...

En arrivant à Brest, Hélène alla trouver Me Dieudonné, le vieux notaire de la famille, afin d'avoir quelques renseignements.

C'était lui qui l'avait en quelque sorte mariée à Ramon.

Il lui donnerait sans doute quelque bon conseil...

Le vieux notaire était absent ; son premier clerc n'avait que très peu de relations — et de simples relations d'affaires — avec Mme la comtesse de Montlaur.

Il apprit néanmoins à Hélène que celle-ci avait dû, un ou deux mois auparavant, subir une opération dangereuse pour laquelle un célèbre chirurgien était venu de Paris.

D'ailleurs, il ignorait si l'opération avait été heureuse, et dans quel état de santé se trouvait Mme la comtesse.

Cependant il était certain qu'elle était au château de Penhoët.

Si elle avait auprès d'elle son fils ou son petit-fils, il n'en savait absolument rien.

Le lendemain, dès l'aube, Hélène et sa femme de chambre montaient dans une voiture qui devait les conduire à Penhoët.

Le soleil était radieux ; la brise de la mer arrivait parfumée de senteurs salines qui se mariaient aux émanations des fleurs sauvages. Un temps fait pour l'amour et les douces pensées.

Et, malgré son cruel chagrin, Hélène, respirant à pleins poumons cette atmosphère bretonne, si bonne aux cœurs de ceux qui ont vécu là, souriait presque en parcourant cette route au grand trot des petits et infatigables chevaux du pays.

Comme elle la connaissait bien, cette route de Brest à Penhoët.

Chaque bouquet de bois, chaque tournant, chaque montée éveillait en elle un souvenir.

Là, à cette auberge, Ramon et elle s'étaient arrêtés un jour... Il y avait longtemps déjà.

C'était avant leur mariage... Ils étaient à cheval...

Elle se rappelait très bien un petit accident qui était arrivé à Ramon... La sangle de sa selle s'était cassée, et ils étaient restés là en attendant qu'on la réparât ; et tandis qu'on faisait ce petit travail, oh ! elle se souvenait de tous les détails... ils s'étaient tous deux promenés dans le jardin de l'auberge ; et ils étaient très timides, très embarrassés...

Ils ne s'étaient rien dit ; mais, comme elle avait cueilli une rose et l'avait respirée, il la lui avait demandée, et il lui avait baisé la main.

A ce tas de pierres, il y avait deux ou trois ans à peine — Hélène en riait encore, — Fanfan avait eu peur de l'homme qui cassait des cailloux : et cet homme avait ôté ses lunettes en fil d'archal, et avait fait un tas de grimaces pour amener de nouveau le rire sur les lèvres du bébé.

Et la pauvre femme pleurait : de joie à ces visions du passé ; de douleur en songeant à la réalité du présent.

Au tournant de la route, elle aperçut Penhoët perché sur le haut de son roc, dominant la campagne d'un côté et l'Océan de l'autre...

Fier, inflexible, le vieux manoir semblait braver et les tempêtes de la mer, et les bruits de la terre.

La voiture s'arrêta devant le château.

La grande grille était ouverte.

Mais on ne voyait personne dans la cour, pas un domestique pour recevoir les étrangers.

Un morne silence régnait dans l'immense édifice.

On eût dit une demeure inhabitée, ou plutôt il semblait qu'un épouvantable malheur l'enveloppait comme d'un voile funèbre.

Le cœur de la jeune femme battait violemment dans sa poitrine. Un froid glacial la saisit et fit frissonner tout son corps.

Elle gravit le perron.

Au moment où elle allait ouvrir la porte du vestibule, un homme se dressa devant elle, pâle, tremblant d'émotion.

— Vous ici, madame ! exclama-t-il. Vous !...

Cet homme était le vieil Yvon, le fidèle domestique de la comtesse de Montlaur, un Breton, né à Penhoët, et pour lequel le dévoument à ses maîtres était une religion aussi sacrée que sa religion catholique, apostolique et romaine.

— Vous ici, madame !... répéta-t-il.

En même temps, il étendait les bras comme pour empêcher le passage d'Hélène.

— Oui, mon brave Yvon, c'est moi ! Je viens voir ma belle-mère.

— Mme la comtesse ne peut vous recevoir.

— Pour le moment ? Elle m'a vue entrer sans doute, et ne peut maintenant...

— Ni maintenant, ni jamais, madame...

— Que dites-vous, Yvon ?

(A suivre).